

Focus sur : Déposer une publication scientifique dans une archive ouverte

Libre Accès : Le libre accès (en anglais Open Access, ou OA) est la mise à disposition en ligne de contenus numériques par deux voies :

- La publication en libre accès, ou « voie or » (Gold OA), où les éditeurs rendent les publications immédiatement accessibles à tous.
- Le libre accès par auto-archivage, ou « voie verte » (Green OA), où les auteurs déposent leurs publications sur une archive ouverte.

Cette fiche vise à promouvoir cette voie verte, la seule qui soit vraiment gratuite, universelle et pérenne.

Pourquoi déposer dans une archive ouverte

- La publication déposée en libre accès sur internet aura une meilleure visibilité internationale¹ et un meilleur taux de citation² ; elle sera disponible plus rapidement et sera accessible par tous ;
- Les publications déposées sur une archive institutionnelle constituent un réservoir national des résultats de la recherche indépendant des fluctuations des négociations avec les éditeurs ;
- De nombreux organismes financeurs de la recherche (comme l'ANR ou le programme européen Horizon 2020) demandent que toutes les publications consécutives aux projets financés par eux soient déposées dans des archives institutionnelles. On peut trouver ces directives sur le site *Sherpa/Juliet* : <http://www.sherpa.ac.uk/juliet/>

Où déposer ?

L'archive à alimenter peut varier en fonction de l'organisme de rattachement de l'auteur (qui peut avoir mis en place des facilités de dépôt pour ses auteurs).

Portail générique de l'enseignement et de la recherche française		
http://hal.archives-ouvertes.fr/		
Portails institutionnels des organismes membres d'Agropolis ³		
Institutions / Contenus	Nom	Lien
AgroParisTech	HAL AgroParisTech	http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/
CIRAD	HAL-CIRAD	http://hal.cirad.fr/
CNRS	HAL-CNRS	http://hal.archives-ouvertes.fr/CNRS/
IRD	HAL-IRD	http://hal.ird.fr/
INRA	ProdInra HAL-INRA	http://www.prodinra.inra.fr/ http://hal.archives-ouvertes.fr/INRA/
INSERM	HAL-INSERM	http://hal.archives-ouvertes.fr/INSERM/
IRSTEA	HAL-CEMAGREF CEMOA	https://halshs.archives-ouvertes.fr/IRSTEA http://cemadoc.irstea.fr/oa/
Portails typologiques (France)		
Cours en Ligne	CEL	http://cel.archives-ouvertes.fr/
Images et documents iconographiques scientifiques	MédiHAL	http://medihal.archives-ouvertes.fr
Mémoires de Master 1 et 2 (dépôt par l'université de soutenance)	DUMAS	http://dumas.ccsd.cnrs.fr/
Thèses en Ligne	TEL	http://tel.archives-ouvertes.fr/
Thèses des écoles de ParisTech	PASTEL	http://pastel.archives-ouvertes.fr/
Portails thématiques (France)		
Education et Technologies de l'Information et de la Communication	TEMATICE	http://edutice.archives-ouvertes.fr/
Sciences Humaines et Sociales	Hal-SHS	https://halshs.archives-ouvertes.fr/
Travaux issus des pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien	Hal-AUF	https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/

¹ La plateforme HAL est moissonnée par d'autres grandes archives scientifiques internationales, du fait de sa normalisation OAI-PMH.

² Cf. Alma Swan (2014) : <http://eprints.soton.ac.uk/268516/>

³ Sur Hal, il est possible de créer des collections, ou interfaces de consultation, qui permettent de regrouper des dépôts (d'un même auteur, organisme, projet,...) sous une adresse url courte et pérenne, avec environnement graphique personnalisé. Les portails institutionnels HAL sont des sous ensembles du portail générique.

Comment déposer ?

Selon l'organisme d'appartenance, ouvrir un compte sur l'archive choisie pour effectuer son dépôt soi-même ou demander aux documentalistes de son laboratoire ou institut de prendre en charge la procédure.

Pour en savoir plus sur le dépôt dans HAL, consulter le menu Documentation/Déposer : <https://hal.archives-ouvertes.fr/folder/list19>

Précautions à prendre avant le dépôt

➔ CONTRAT AVEC L'ÉDITEUR

Avant la signature, **bien lire le contrat de cession de droits avec l'éditeur et demander éventuellement sa modification** par l'ajout de la clause suivante :

En français : « L'auteur conserve le droit d'archivage numérique de l'œuvre, en libre accès [immédiat/différé de xxxx mois après publication], pour un usage non-commercial, ce droit [incluant/n'incluant pas] le dépôt du PDF de l'éditeur »

En anglais « The author shall retain the right to digitally archive the text of his/her work, with open access [immediate/deferred by xxxx month(s) subsequent to publication], for non-commercial use, with said right [including/not including] the editor's PDF file ».

➔ ACCORD DES CO-AUTEURS

S'assurer que l'ensemble des coauteurs approuve le dépôt de leur travail sur l'archive ouverte.

En profiter pour demander aux coauteurs leurs affiliations précises, nécessaires au dépôt.

➔ POLITIQUE DE LA REVUE

S'assurer que le dépôt du document sur une archive ne constitue pas une violation d'une cession de droits d'auteur à un éditeur commercial :

Pour les articles de revues, les positions des éditeurs sur le dépôt dans les archives ouvertes sont répertoriées sur le site collaboratif Sherpa/Romeo <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/> (ou sur Heloise <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/> , pour les éditeurs français, informations reprises dans Sherpa) :

Code Sherpa/ROMEEO des revues/éditeurs	Pre-print = version de l'article avant acceptation	Post-print = version de l'article acceptée et révisée OU Version PDF = version publiée par l'éditeur
Vert	✓	✓
Bleu	✗	✓
Jaune	✓	✗
Blanc	✗	✗

➔ A SAVOIR :

- Ne pas se contenter du classement de l'éditeur, **vérifier les règles spécifiques à chaque revue**
- Quelle que soit la politique de la revue, **les éditeurs accordent des dérogations pour des dépôts sur des archives institutionnelles** : cf. modèles de lettres de demande d'autorisation sur <https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/demande-autorisation-editeur-en.doc>, en anglais ou https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/demande-autorisation-editeur_VF.doc, en français